

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRÉSENTS (28) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIÉ, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, J. DUMAS, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, JP. MEUNIER N. CASSAN FAUX, A. BEN DJILLALI, F. BRAILLARD, Y. ERGÜL, H. PREHER, A. LAURENDEAU, G. MICHAUD, F. MERY, E. AUDEBERT, L. BRARD, C. PAILLER, S. LANSARI CAPRAZ, D. CROCHARD, L. GUILLARD.

POUVOIRS (8) :

E. AZIHARI mandante a pour mandataire JP. ABELIN
T. BAUDIN mandant a pour mandataire M. LAVRARD
E. PHILIPONNEAU mandante a pour mandataire J. MELQUIOND
E. FARHAT mandante a pour mandataire L. RABUSSIÉ
M. MONTASSIER mandante a pour mandataire à AF. BOURAT
P. BARAUDON mandant a pour mandataire à C. PAILLER
K. WEINLAND mandante a pour mandataire à F. MERY
Y. GANIVELLE mandant a pour mandataire à S. LANSARI-CAPRAZ

EXCUSES (3) :

P. MIS, G. MESLEM, M. METAIS.

Nom du secrétaire de séance : Laurence RABUSSIÉ

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Aménagement des quais de Vienne au service de la revitalisation économique du cœur de ville - Sollicitation d'un financement de la région Nouvelle-Aquitaine.

La ville de Châtellerault s'est inscrite depuis de nombreuses années dans une démarche volontariste de rénovation et de redynamisation de son centre-ville. Différents dispositifs sont à l'œuvre pour rénover le centre-ville et restaurer son attractivité (OPAH-RU, Convention avec l'Établissement Public Foncier, opérations de restauration immobilière...).

La convention « Action cœur de ville » conclue avec l'État en date du 11 juillet 2018 donne un cadre global de reconquête des quartiers anciens et de réactivation de l'appareil économique du cœur de ville, cœur de pays.

Le projet d'aménagement des quais de Vienne en cœur de ville est apparu comme un vecteur d'attractivité pour l'irrigation du cœur de ville. L'aménagement et l'embellissement de deux places adventices, l'ouverture des voies d'accès engendrant de nouveaux flux piétonniers vers les commerces. Ce nouvel aménagement va créer des fonctionnalités qui visent à conduire vers une innovation sociale et un accroissement des fréquentations. L'aménagement des quais de Vienne dans toute la traversée de la ville est un enjeu majeur de revitalisation commerciale et immobilière du centre ancien.

Le chantier doit démarrer en novembre 2018, pour se terminer le premier semestre 2020. Le coût global des travaux d'aménagement des quais de Vienne est de 4 560 000 € TTC.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DEPENSES (HT)		RECETTES	
Aménagement de la place du	1 608 574 €	Financement Département ACTIV	800 000 €

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 20 septembre 2018

n°7

page 2/2

château et ses abords		(Contrat de territoire 2017-2021)	
Aménagement de la place Notre Dame et ses abords	1 368 726 €	Financement État : DSIL 2018	421 860 €
Liaison entre le parking Alaman et les commerces	822 700 €	Financement Région Nouvelle Aquitaine	600 000 €
		Autofinancement Ville	1 978 140 €
TOTAL (HT)	3 800 000 €		3 800 000 €

VU la délibération n°22 du conseil municipal du 22 juin 2017 engageant conjointement la caisse des dépôts et consignations et Grand Châtellerault, pour la déclinaison d'une opération urbaine « Centre ville de demain »,

VU la délibération n°10 du conseil municipal du 22 juin 2017 relative à l'aménagement des quais de Vienne en cœur de ville,

VU la convention « Action cœur de ville » signée avec l'État et Grand Châtellerault le 11 juillet 2018,

CONSIDÉRANT l'importance pour le centre-ville des retraits envisagés dans l'opération « Quais de Vienne en cœur de ville », (aménagement des quais, parkings et voies dans le centre ancien de Châtellerault), pour rehausser durablement son attractivité et son dynamisme,

CONSIDÉRANT la demande formulée auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine en date du 23 juillet 2018 sur la base d'un dossier technique joint,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- de solliciter les crédits de la Région Nouvelle Aquitaine à hauteur de 600 000 €,
- d'autoriser le maire, ou son représentant, à signer toute pièce utile à ce dossier.

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER